

NOTE D'INFORMATION/SÉCURITÉ

REF : NIS-2024-05-001

Le 22/05/2024

OBJET⁽¹⁾ : Module de Sensibilisation à la Construction d'un EPR2

A compter du 1er Juillet 2024, l'accès au site EPR2 de Penly sera conditionné à la réussite du test du module de sensibilisation **SCE** (Sensibilisation à la Construction d'un EPR2).

Vous devez donc suivre et réussir le test de cette sensibilisation <u>dès maintenant</u>. Ceci est un préalable obligatoire à toute personne *(EDF et sous-traitant)* souhaitant un accès au site *(hors visiteur = badge non permanent)*. Votre attestation de réussite au test sera nécessaire pour vos formalités d'accès à l'entrée de site.

Pour suivre cette sensibilisation il vous suffit de vous connecter aux plateformes dédiées selon votre entreprise d'appartenance :

- Salariés entreprises sous-traitantes :

Le module de sensibilisation est à retrouver sur la plateforme « Prévention PP58 ». Les différentes étapes à suivre sont détaillées dans l'annexe.

Lien de connexion : https://www.preventionpp58.fr/

- Agents EDF :

Le module de sensibilisation est à retrouver sur la plateforme « E-campus » : Lien de connexion : https://ecampus-edf.syfadis.com/Catalog/TrainingShops/TrainingView.aspx?idTraining=28399206400

Nota : pour les personnes ayant déjà un accès EPR2 de Penly, il est également demandé de suivre et de réussir le test au module de sensibilisation SCE car à partir du 1^{er} Juillet 2024 les accès des personnes concernées seront désactivés.

Contacts :

- Jean-François DEROIDE : jean-francois.deroide@edf.fr
- David CUQUEMELLE : david.cuquemelle@edf.fr

Nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions et informer l'ensemble de vos personnels et collaborateurs.

Validation Pôle Logistique pour prise en compte des impacts (Info Poste de Garde)	Validation Direction Santé Sécurité

Annexe

Etapes à suivre :



IN RE							
edf							
Je n'ai pas de compte et je souhaite m'inscrire pour passer mon test							
Inscription							
J'ai déjà un compte et je souhaite poursuivre ma formation ou récupérer mon certificat.							
Connexion J'ai perdu mon mot de passe							
Je souhaite faire déclarer mon ENTREPRISE/GROUPE/AGENCE et un 1er Référent Entreprise							

Etape 2 : En cliquant sur "Inscription", le formulaire de création de compte ci-dessous apparait

	Prévention PP58	
	Créer un nouveau compte	
	Nom	
	Prénom	
-	Adresse email	
	Salsir le nom de votre organisation	
	vaux Motif de la demande.	
CDF	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	

Note : Si l'organisation n'est pas répertoriée, il faut entrer "Mon organisation n'est pas dans la liste".

Etape 3 : Le compte est créé automatiquement

Tous les utilisateurs de la plateforme ont accès à l'ensemble des formations certifiantes, dans l'onglet *"FORMATIONS".*

Etape 4 : Une fois le cours fini et validé, le certificat apparaît à deux endroits :

• En bas du module

		6-Les règles de base relatives à la sécurité Terminé	2 Refaire
	•	T_Les risques environnementaux du chantier	-
		Terminé	C Refaire
Cours Cours	•	Nuiz	
Certificat associé au cours		Réussi - Score : 84%	2 Refaire
Voir la fiche complète			

• Dans l'onglet "Mes certificats"

Formation suivie	Dates	Durée	Modalités	Diplôme / Certificat / Habilitation
SCE - FR - Sensibilisation construction EPR2	 13/05/2024 - 14/05/2024 	⊘ -	ELearning	Certifiant